

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des catepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1)

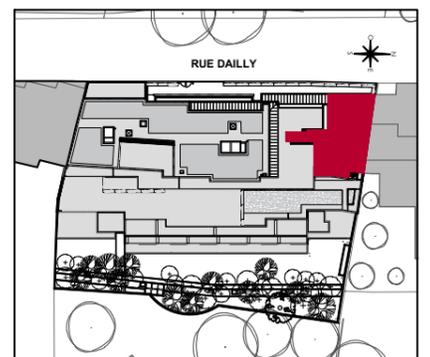
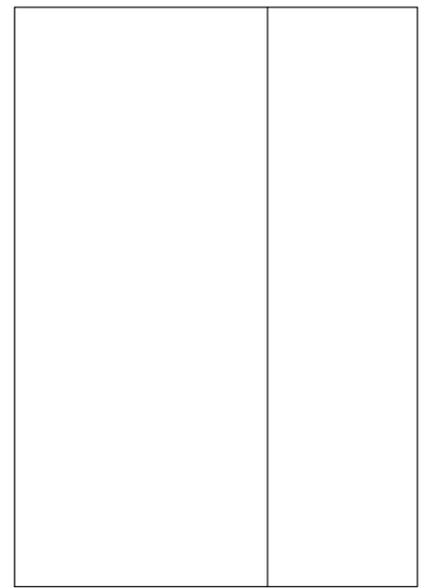
NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	R Réfrigérateur	All.v Allège vitrée	ETEL Tableau électrique	VB Volet battant	PV Pare-vue
	Espace libre diamètre 1.50m	CUI Cuisson	F Fenêtre	PL Ch Placard Chaudière	VC Volet coulissant	RP Robinet de puisage
	Aire de manoeuvre	LV Lave-vaisselle	PF Porte-fenêtre	PL Placard	VR Volet roulant	
	Soffites et Faux plafonds	LL Lave-linge	GC Garde-corps	EP Eau pluviale	VR EI Volet roulant Elec	
	Bandeau lumineux					

Les Ciel
DE SAINT-CLOUD
22 Rue Dailly
SAINT-CLOUD (92)



LOT n° B19 PMR
4P R+3/R+4 Bât B



MAITRISE D'OUVRAGE(S)

inter construction
INTERCONSTRUCTION
28 Rue Escudier
92772 Boulogne-Billancourt

ESPRIMM
60 rue Saint-Lazare
75 009 Paris